

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES ETCHEMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR L'ADOPTION
DU BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD,
TENUE LE 15 DÉCEMBRE 2023, 19 HEURES À L'ENDROIT ORDINAIRE,
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR JEAN BERNIER, MAIRE, ET À
LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :

Siège #1 - Pierre Lantagne
Siège #2 - André Loubier
Siège #3 - Poste Vacant
Siège #4 - Josiane Tanguay
Siège #5 - Sylvia Fortin
Siège #6 - Maxime Vachon

Est/sont absents:

Madame Caroline Bernier, Directrice générale et greffière-trésorière, agit comme
secrétaire.

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

1 - PRIÈRE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire procède à l'ouverture de la séance, souhaite la bienvenue aux
personnes présentes et récite la prière.

La prière est la suivante :

Souverain Maître de l'univers, Dieu éternel et tout puissant, de qui vient tout
pouvoir et de qui découle toute sagesse, daignez regarder d'un oeil favorable
ceux qui sont ici assemblés devant vous, pour travailler au bien-être et à la
prospérité de notre Municipalité.

Daignez nous accorder la grâce de ne rien décider qui ne soit en tout conforme
à votre volonté sainte, de la rechercher avec sagesse, de la connaître avec
certitude et de l'accomplir courageusement et parfaitement, pour la gloire et
l'honneur de votre nom adorable et pour le bien-être véritable de ceux dont nous
sommes les mandataires.

Amen

Avis public de cette séance a été donné le 4 décembre 2023 et avis personnel
de convocation a été adressé à tous les membres du Conseil.
Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de séance
extraordinaire, monsieur le Maire, procède à l'ouverture de la séance.

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE cette séance est convoquée exclusivement aux fins de
présentation et d'adoption du budget 2024, les membres du Conseil procéderont
en conséquence, et ce, en vertu de l'article no 956 du Code Municipal.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE**

FINANCIER 2024

4 - PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 01-2024
CONCERNANT LE BUDGET ET LA TAXATION 2024

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sylvia Fortin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

224- 3 - PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024

**12-
2023**

CONSIDÉRANT QUE monsieur le Maire présente sommairement les informations concernant le travail réalisé, à savoir : la démarche effectuée, les informations requises, les informations complémentaires, le taux appliqué pour l'établissement des taxes selon ce que les membres du Conseil municipal ont convenu pour budget 2024 afin d'obtenir un équilibre budgétaire avec zéro déficit;

CONSIDÉRANT QUE la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2024;

CONSIDÉRANT QU'un avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maxime Vachon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil municipal de la municipalité adopte le budget de l'exercice financier de 2024 prévoyant les revenus et dépenses suivantes:

BUDGET 2024	
REVENUS	
Taxe foncière	956 731.74 \$
Taxes sur la valeur foncière	92 145.62 \$
Tarifs municipaux	225 413.12 \$
Paiements tenant lieu de taxes	32 614.00 \$
Autres revenus	22 138.00 \$
Autres services rendus	3 114.00 \$
Imposition de droits	62 000.00 \$
Intérêts	3 300.00 \$
Subventions Gouv. Et autres revenus	521 318.64 \$
Revenus totaux	1 918 775.12 \$

DÉPENSES	
Administration générale	354 036.40 \$
Sécurité publique	85 382.00 \$
Transport	1 142 973.89 \$
Hygiène du milieu	180 911.15 \$
Santé et bien-être	0 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	48 681.00 \$
Loisirs et culture	21 364.22 \$
Activités culturelles	16 951.98 \$
Frais de financement	2 574.48 \$
Affectations et autres activités	65 900.00 \$
Dépenses totales	1 918 775.12 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	0 \$

QUE selon ce budget, le taux de taxe foncière générale soit de 0.900 \$ du 100\$ d'évaluation.

ADOPTÉE

225-12-2023

4 - PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 01-2024 CONCERNANT LE BUDGET ET LA TAXATION 2024

CONSIDÉRANT QU'une dispense de lecture complète a été demandée lors de l'avis de motion;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal disposant du projet de règlement depuis plus de 48 heures sont en accord;

CONSIDÉRANT QUE monsieur le Maire demande résume les grandes lignes du règlement;

RÈGLEMENT numéro 01-2024 concernant le budget et la taxation 2024;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Lantagne

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le règlement numéro 01-2024 concernant le budget et la taxation 2024 soit adopté par le Conseil et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit: Voir texte complet au registre des règlements.

ADOPTÉE

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question du public.

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Loubier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance soit levée, il est 19 heures 18 minutes.

ADOPTÉE

Jean Bernier
Maire
trésorière

Caroline Bernier
Directrice générale et greffière-

Je, Jean Bernier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean Bernier, maire